

AVIS DE SOMMES A PAYER

« Titre exécutoire en application de l'article L 252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions de l'article R 2342-4 du code général des collectivités territoriales »

Date d'émission : 26/07/2023
Référence : 23239008229 07
Client : 2638
Période du 01/08/2023 au 31/08/2023 Terme A échoir

Expéditeur : Trésorerie Angers Municipale
BP 83533
49035 ANGERS CEDEX 01

Pour tout renseignement contacter le service
Direction des Bâtiments et du Patrimoine Communautaire
Gestion des Biens Immobiliers Tél : 02 41 05 50 29
N° Intracommunautaire : FR 3Y24490015

DESIGNATION	MONTANT
C10 Forfait charges ALM	10,00 €
R11 Redevance ALM	90,00 €

Bien : 10620704
Rue de l'HOTELLERIE
49000 Angers
Décision municipale du 04/04/2023

Facture à régler dans les 15 jours à réception de l'avis de sommes à payer MONTANT TTC 100 €

Références bancaires : Trésorerie Principale d'Angers Municipale compte : 30001 00127 C4900000000 36

TALON DE PAIEMENT Talon à joindre à votre paiement

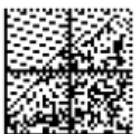
Code Emetteur : 1A1049
Angers Loire Métropole

RéféICS : A04906
ALM *
rences :
Références : 049003
Etab : JF EC Exercice : 2023
Fact/rec : 2329008229 G
N° Client : 2638

Montant : 100 €
(en euros)

CENTRE D'ENCAISSEMENT DES
FINANCES PUBLIQUES
35908 RENNES CEDEX 9

Pour le paiement
veuillez vous
conformer aux
instructions figurant au
verso



NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT – NE PAS PLIER

Montant en euros

012010700231

940033000160 46070020232390082290490034947806

10000